« Un bon journal, c'est une nation qui se parle à elle-même ». Arthur Miller

www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°467 du 21 au 27 mars 2024

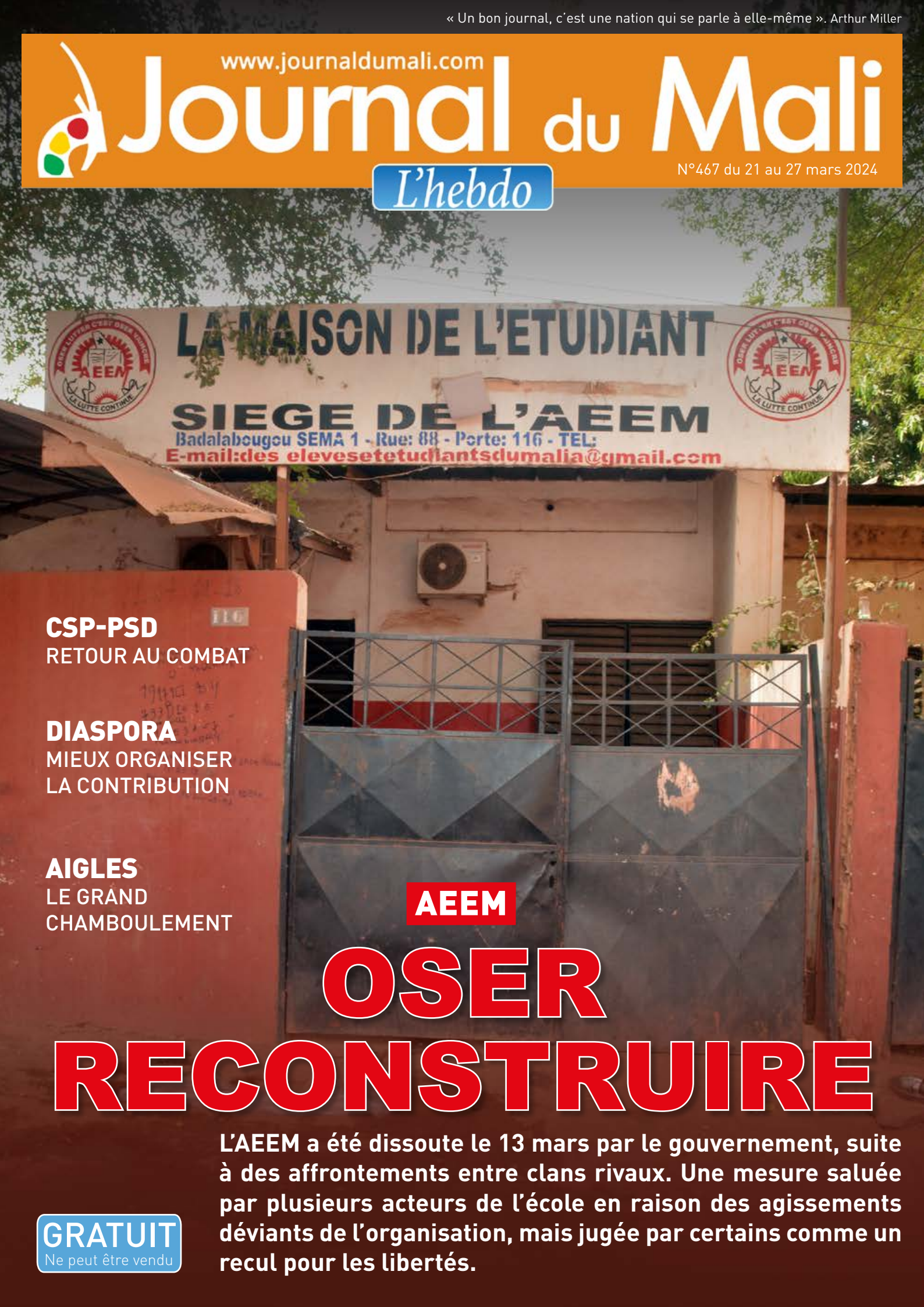

CSP-PSD
RETOUR AU COMBAT

DIASPORA
MIEUX ORGANISER LA CONTRIBUTION

AIGLES
LE GRAND CHAMBOULEMENT

AEEM

OSER RECONSTRUIRE

L'AEEM a été dissoute le 13 mars par le gouvernement, suite à des affrontements entre clans rivaux. Une mesure saluée par plusieurs acteurs de l'école en raison des agissements déviants de l'organisation, mais jugée par certains comme un recul pour les libertés.

GRATUIT
Ne peut être vendu

ÉDITO

Francophonie

Le 20 mars est traditionnellement la Journée internationale de la Francophonie. Elle a été célébrée à Bamako comme ailleurs. Le Mali est membre de l'Organisation internationale de la Francophonie depuis 1970, bien qu'il en soit actuellement suspendu depuis 2020, et compterait selon elle, environ 17% de francophones.

Selon l'OIF, en 2018, le français est la 5è langue la plus parlée au monde avec 300 millions de locuteurs représentant 4% de la population mondiale. Ce chiffre devrait approcher les 700 millions en 2050 soit 8% de la population. 85% des francophones seront alors en Afrique compte tenu de la croissance démographique du continent. En francophonie comme dans beaucoup d'autres domaines, c'est donc en Afrique que cela se joue !

Si c'est sur le continent que la francophonie grandit le plus, dans les prochaines années, le français sera plus que jamais un outil d'influence, un outil d'intégration, un outil d'échange professionnels et commerciaux, une source d'opportunités.

Aussi, dans la dynamique dans laquelle nous sommes au Mali, il serait bon de s'interroger sur le parti à en tirer. Oui, quel est notre intérêt objectif ? La tendance est à une vision coloniale de cette langue. Mais on s'aperçoit qu'elle appartient aujourd'hui bien moins à la France qu'à l'Afrique ! L'écrivain algérien Kateb Yacine disait, au lendemain de l'indépendance, que « le français est notre butin de guerre ». C'est bien ainsi qu'il faut voir les choses. C'est un butin, un trésor arraché dont nous pouvons exploiter les potentialités sans se renier.

Le vrai travail qui doit être fait est sur la revalorisation des langues nationales qui doivent être écrites et utilisées en dehors de l'informel. Voilà la vraie décolonisation. Et le français sera toujours un plus, un avantage non subi, une arme dans le concert des nations.

Aurélie DUPIN

LE CHIFFRE

2,25 milliards

de dollars, c'est le coût des investissements prévus par la FIFA pour le développement du Football pour le cycle 2023-2026.

ILS ONT DIT...

• « Ayez en tête que tout le monde nous regarde. Toute l'Afrique regarde le Mali. Le monde entier regarde le Mali. Nous n'avons pas le droit de décevoir. Tout le monde est malien. Je voudrais que la classe politique quelque soit ce qui nous a opposés, que vous compreniez que c'était normal ». **Choguel Kokalla Maïga, Premier ministre**, 18 mars 2024.

• « Non, je n'ai pas d'excuses à faire, puisque je n'ai commis aucune faute. Je vous parle en tant que président de la République, je suis responsable de ce pays jusqu'au 2 avril. Toutes les actions qui ont été posées l'ont été dans le cadre de la loi et du règlement ». **Macky Sall, Président du Sénégal**, 20 mars 2024.

RENDEZ-VOUS

26 Mars 2024 :
Match amical Mali/ Nigeria : Maroc

27-29 mars 2024 :
Mission économique et commerciale de la Francophonie - Roumanie

23 mars-1er avril 2024 :
Tournoi International de l'Amitié U-18 Basket - Bamako

28 mars 2024 :
1ère session ordinaire du conseil des ministres de l'UEMOA - Dakar

UN JOUR, UNE DATE

Le 26 mars 1991: après plusieurs jours d'émeutes, le régime du Général Moussa Traoré est renversé par un coup d'Etat dirigé par le Lieutenant Colonel Amadou Toumani Touré.

UP

Michel Talagrand, mathématicien français âgé de 72 ans, est lauréat du prix Abel 2024. Lancé en 2001, comme un équivalent du prix Nobel, il est l'une des récompenses majeures pour la discipline.

DOWN

Dominic Lokolong Atiol a été provisoirement suspendu par l'unité d'intégrité de l'athlétisme ce 20 mars. L'athlète Sud-soudanais qui vit et s'entraîne au Kenya a été contrôlé positif à la Trimétadizine.

LA PHOTO DE LA SEMAINE

Une délégation ministérielle, notamment les départements de l'Énergie, des Transports et des Mines, en visite à Moscou le 19 mars 2024.

AEEM : OSER LA RECONSTRUCTION

Le 28 février 2024, dans le cadre du renouvellement des instances du Bureau de coordination de l'Association des élèves et étudiants du Mali (AEEM), de violents affrontements opposent des camps rivaux. Un étudiant trouve la mort et de nombreux autres sont blessés. Une énième scène de violence dans l'espace scolaire qui aboutit à la suspension des activités de l'organisation, puis à sa dissolution le 13 mars 2024 par les autorités. Salutaire pour les uns, liberticide pour les autres, la décision doit permettre une réinvention du mouvement scolaire, qui s'est détourné de ses objectifs depuis trop longtemps.

Fatoumata MAGUIRAGA

Le **ministre de l'Éducation avec le bureau de coordination de l'AEEM** lors des États généraux de l'éducation le 12 mars 2024 au Ministère de l'Éducation.

« Après la suspension, je m'attendais plutôt à des réformes au sein de l'association, qui a beaucoup contribué à l'avènement de la démocratie au Mali. Elle fait partie des acquis », regrette Moussa Niangaly, Secrétaire général de l'AEEM de 2018 à 2021. Sans nier les actes de violence qui caractérisent « actuellement » l'association, il estime que les réformes effectuées par le passé ont « contribué à diminuer le phénomène ». Il fallait donc continuer dans ce sens. D'ailleurs, plusieurs anciens de l'AEEM avaient salué la suspension, espérant que cela serait « l'occasion de penser un cadre de réflexion », poursuit-il. Un espace pour réorganiser l'association et éviter les violences en milieu scolaire. Au-delà de la « surprise » qu'elle a créée, selon M. Niangaly, « la dissolution n'est pas la solution », car elle pourrait permettre, comme par le passé, à l'organisation de renaître. C'est après la dissolution de l'Union nationale des élèves et étudiants du Mali (UNEEM) que l'AEEM est née. Il vaut mieux donc « réparer et réorganiser ce que nous avons » et assurer un suivi afin d'éviter toute dérive.

Dépolitiser l'école C'est la question cruciale qui préoccupe à présent les acteurs de l'école. Comment remettre dans son rôle une organisation de défense des intérêts des élèves et étudiants qui, depuis sa création, a été associée à la gestion du pouvoir, jusqu'au plus haut niveau ? Un instrument politique et « un électorat » ménagé par les pouvoirs successifs, car « personne n'avait intérêt à avoir une école bouillante », nous confiait un analyste en 2020. À cette gestion du pouvoir s'est ajoutée la gestion des œuvres universitaires lors de la création de l'université en 1993 et en l'absence du Centre national des œuvres universitaires (CENOU), qui ne verra le jour qu'en 1996. Après la création de cette structure, des conventions instituant une collaboration entre cet établissement public et l'AEEM ont été instaurées. Jusqu'en 2020, où le 12 octobre un autre incident, toujours dans le contexte du renouvellement des instances de l'organisation, a causé la mort d'un étudiant et fait de nombreux blessés. Une mort de trop, qui a indigné le monde scolaire et les parents d'élèves, singulièrement les femmes, qui ont alors interpellé fortement les autorités.

> ***L'État doit continuer à nettoyer les écuries dans l'espace universitaire. Il doit mettre à profit ce temps pour restructurer l'AEEM et si une autre association doit voir le jour, elle sera mise en place sous le regard vigilant de l'État, des partenaires de l'école et des étudiants.***

Dans une déclaration signée le 20 novembre 2020 et remise aux autorités, les femmes du Mali, réunies au sein d'un Collectif, ont d'abord demandé la « suspension immédiate de l'AEEM » et la fin de toutes les conventions et engagements qui liaient l'État à l'association. Avant de souhaiter la mise en place d'une Commission de suivi pour la mise en œuvre de ces mesures. À l'issue d'une journée de concertations organisée par le Premier ministre de l'époque, des recommandations ont été formulées et un début de mise en œuvre s'est concrétisé avec l'assèchement des sources de financement de l'AEEM. Mais le renouvellement des instances a continué d'être le théâtre de scènes de violences et « d'affrontements toujours soldés par des morts d'hommes », regrette Mme Gakou Salamata Fofana, membre du Collectif. Les différentes commissions ont donc été déployées pour accompagner les processus de renouvellement. Malgré le climat délétère et le danger auquel ils étaient exposés, les membres ont, avec l'appui des forces de l'ordre dans bien des cas, suivi les renouvellements, qui se sont bien déroulés. Elle se réjouit donc, « en tant que mère de famille de cette dissolution, car « les enfants ne sont pas envoyés à l'école pour se faire tuer ».

Comment réorganiser l'AEEM ? « Pour le moment, il faut faire table rase » et trouver une solution à la violence et aux étudiants qui refusent de quitter l'université pour ne pas quitter leurs postes au Bureau de l'AEEM, estime Mme Gakou. Une attitude qui ne doit rien au hasard, puisque l'AEEM est une source de pouvoir « économique et politique » dont les responsables ont appris à jouir « sans jamais avoir travaillé », déplore Elhadj Seydou Patrice Dembélé, Secrétaire général de l'Amicale des Anciens et sympathisants de l'UNEEM (AMSUNEEM). Pourtant, les sources de financement de l'organisation avaient été coupées suite aux concertations de 2021. Malheureusement cela n'a pas arrêté la violence, relève l'ancien Secrétaire général. « Il faut sécuriser le milieu universitaire », suggère-t-il, et c'est l'État qui doit y veiller. « Souvent, les violences n'émanent même pas des militants de l'AEEM. Certains ont fini leur formation universitaire mais sont encore sur la colline », ajoute-t-il. Mais « sans moyens », comment les étudiants se procurent-ils toutes ces armes ? Une question qui mérité d'être posée et à laquelle il y a désormais un début de réponse. « Pour avoir de l'argent, ils vont voir les écoles privées et font du chantage ». Ils ont ainsi « eu des sous sans l'État, qui est resté silencieux », note M. Dembélé. Ayant déjà soutenu la suspension, l'AMSUNEEM s'est prononcée majoritairement en faveur de la dissolution. Parce que l'espace universitaire ne doit pas être « criminogène ». L'État doit « continuer à nettoyer les écuries dans l'espace universitaire », préconise le Secrétaire général de l'AMSUNEEM. Il faut que les acteurs du 26 mars acceptent de se remettre en cause. « Tout n'a pas été mauvais, mais ayons le courage de faire notre mea culpa ». L'État doit mettre à profit ce temps pour restructurer l'AEEM et si une autre association doit voir le jour elle sera mise en place sous les regards vigilants de l'État, des partenaires de l'école et des étudiants.

REPÈRES

Création de l'AEEM : **1990**

Suspension des activités de l'AEEM : **29 février 2024**

Dissolution de l'AEEM : **13 mars 2024**

Au-delà de la dissolution Pour Mahamane Mariko, ancien membre de l'AEEM (1998 - 2000), la dissolution de l'organisation, qui s'était éloignée de ses objectifs, n'est pas une surprise. Elle s'était retrouvée dans une situation qui « n'honore point l'espace scolaire ». Mais il faut « pousser les investigations » et aller au-delà des « acteurs apparents » qu'étaient devenus les élèves et étudiants. Il faut chercher à « savoir qui manipulait les enfants » afin que l'espace scolaire et universitaire soit troublé. Il s'agit pour lui d'une question de justice, afin de donner le temps à la jeunesse de trouver la meilleure voie ». Pour réformer l'association estudiantine, le Dr Almamy Ismaïla Koïta, ancien Secrétaire général de la Faculté de médecine (201 - 2013), propose de s'inspirer de la « spécificité » des comités de cette école, considérés comme des modèles. Il faut une nouvelle entité qui sera financée par les élèves et dont les organes seront élus sous l'égide d'autorités reconnues pour ce faire. Mais tout cela dépendra des étudiants, qui doivent prendre leur responsabilité, soutient-il. Guère surpris par la dissolution, vu la tendance adoptée par l'association, Seydou Cissé, enseignant du Supérieur, préconise que la future organisation tire les leçons du passé et soit dirigée à l'issue d'une sélection rigoureuse et d'un choix démocratique pour éviter les dérives « qui ont fait plonger l'AEEM ». Farouchement opposés à la dissolution de l'AEEM, les anciens de l'organisation « rejettent cette annonce et accompagneront les cadets pour faire annuler sans violence cette décision des autorités de la Transition », annonce Ibrahima Taméga, leur porte-parole.

Pour Amadou Koïta, ancien ministre et ancien membre de l'AEEM, « rien ne justifie cette dissolution ». Et il se demande si « certains ne veulent pas réécrire l'histoire du 26 mars ». ■

3 QUESTIONS À

SOULEYMANE **TRAORÉ**

Coordinateur du regroupement des Comités de gestion scolaire du District de Bamako

1 Quel regard portez-vous sur la dissolution de l'AEEM ?

L'AEEM a été détournée de ses objectifs par les élèves eux-mêmes. Et tout le monde les a regardé faire. En entrant dans la démocratie, ce sont eux qui cassaient, cela arrangeait les politiciens du jour. Le constat est qu'ils ont acquis une suprématie et accédé aux hautes fonctions de l'État. Sur le plan financier, ils contrôlaient aussi. Je salue la décision courageuse de dissoudre cette organisation

2 Quelle alternative trouver pour communiquer avec les élèves ?

Ils ont des stratégies de combat. Les anciens de l'AEEM vont battre campagne un peu partout pour mettre leurs hommes dans des organisations faîtières de femmes ou de jeunes et ont un moyen de regroupement facile. Il faut contrôler et surveiller. Il faut recadrer et mettre en place des textes pour permettre aux élèves et étudiants de défendre leurs intérêts. Selon l'adage, « pour se débarrasser d'un fardeau mal rangé, il faut le jeter une bonne fois et bien le structurer ».

3 Que faire pour éviter désormais les interférences entre les politiques et l'organisation des élèves ?

Il sera difficile d'éradiquer une telle gangrène d'un coup. Seule la Transition peut gérer ce genre de problème avant de s'en aller. Actuellement, les politiques se sont tus. Désormais, il faut interdire toute coloration politique au sein de l'espace scolaire.

▶▶▶

DIFFÉRENTS SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE L'AEEM

01

Oumar Mariko
1990 - 1992

02

Issa Mariko
4 Janvier 1992
31 Décembre 1992

03

Yéhia Ould Zarawana
Avril 1992 - Juillet 1995

04

Opéri Berthé
Juillet 1995 - Juillet 1996

05

Kizito Dabou
Avril 1997 - Août 1997

06

Mohamed Lamine Baby
Décembre 1998
Décembre 1999

07

Mahamane Mariko
Décembre 1999
Décembre 2000

08

Mahamoudou Aldianabangou
Décembre 2000
Décembre 2001

09
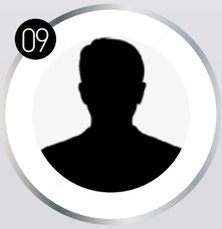
Mohamed Niaré
Décembre 2001
Décembre 2002

10

Sadio Tangara
Décembre 2002
Décembre 2003

11

Hamidou Bocoum
Décembre 2003
Décembre 2004

12
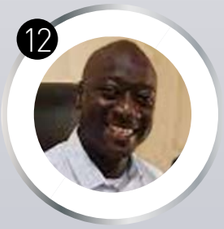
Safouné Togo
Décembre 2004
Décembre 2006

13

Mohamed El Mahmoud dit Baby
Décembre 2006
Décembre 2008

14

Hamadoun Traoré
2008 - 2012

15

Intérim
« Papin »

16

Sékou Diallo
2013 - 2014

17

Aboubacar Camara
2014 - 2015

18

Ibrahim Traoré
2015 - 2016

19

Abdoul Salam Togola "wily"
2016 - 2018

20

Moussa Niangaly
2018 -2021

21

Siriman Seydou Niaré
2021 - 2024

Source : *AEEM*

Paru dans Journal du Mali l'Hebdo
N°467 du 21 au 27 mars 2024
Journal du Mali

CSP-PSD : UN RETOUR AU COMBAT EN VUE

Le 12 mars 2024, le Président du Cadre stratégique permanent pour la paix, la sécurité et le développement (CSP-PSD), Alghabass Ag Intalla, a procédé à la nomination de nouveaux Commandants de zone dans les régions du nord. Muets depuis leur défaite à Kidal, les groupes armés rebelles préparent leur retour au combat contre l'armée malienne.

Mohamed KENOUVI

Ils sont au total 10 officiers à avoir été nommés aux postes de Commandant de zone et Commandant de zone adjoint dans les régions de Kidal, Gao, Tombouctou, Ménaka et Taoudéni et un 1er Adjoint chargé des questions de Défense auprès du 1er Vice-président chargé des questions de Défense et de sécurité. Depuis leur « repli stratégique » suite à la bataille de Kidal, qu'ils ont perdue en novembre 2023, c'est la première fois que les groupes armés du CSP s'activent de nouveau sur le terrain. « Cela entre dans le cadre de la réorganisation de l'État-major militaire pour faire face à plusieurs défis. Normalement c'est la routine, mais comme depuis un certain temps nous sommes dans la guerre, nous n'avons pas eu le temps de nous réorganiser », confie Mohamed Elmaouloud Ramadane, Porte-parole du CSP. Mais dans des régions essentiellement contrôlées par l'armée malienne et où la marge de manœuvre du CSP est relativement réduite, peut-il encore s'affirmer militairement et poursuivre ses objectifs ? Si cela ne semble pas a priori évident, le Porte-parole du Cadre y croit. « Les Fama et Wagner ne contrôlent que les zones urbaines. Nous, nous avons une présence militaire dans toutes ces régions en dehors des villes. Nos hommes sont bien présents », affirme-t-il.

Les groupes armés rebelles envisagent de reprendre les armes face aux Fama.

> ***Les Fama et Wagner ne contrôlent que les zones urbaines. Nous, nous avons une présence militaire dans toutes ces régions en dehors des villes. Nos hommes sont bien présents.***

Nouveaux affrontements ?

La réorganisation en cours du CSP-PSD semble s'inscrire dans l'optique d'une reprise imminente des combats avec les Forces armées maliennes. À en croire M. Ramadane « ce n'est qu'une question de temps ». « Nous sommes sur le terrain. Nous ne pouvons pas mener des actions isolées sans une bonne planification. Nous attendons le moment opportun. C'est une guerre qui nous a été imposée et nous sommes dedans. Au moment opportun les opérations seront déclenchées », clame le Porte-parole du CSP. Pour autant, selon certains spécialistes sécuritaires, les groupes armés du CSP pourraient difficilement prendre le dessus sur l'armée malienne dans d'éventuels futurs combats entre les deux parties. « Aujourd'hui, en terme de moyens et de présence sur le terrain, l'armée malienne est clairement en position de force. Je pense que tout affrontement dans l'immédiat serait à nouveau synonyme de défaite pour le CSP, même s'il est possible qu'il se soit renforcé pendant son repli », glisse un analyste. ■

EN BREF

TRANSITION : LA CLASSE POLITIQUE BOUDE LE PREMIER MINISTRE

Les images ont fait le tour de la toile. Le 18 mars dernier, alors que le Premier ministre de la transition avait convié la classe politique pour échanger sur différents sujets, la plupart des partis politiques ont brillé par leur absence, réduisant la rencontre presque à une réunion entre le chef du gouvernement et les membres de son cabinet et quelques représentants des mouvements du M5 qui lui sont restés fidèles. Ce n'est pas la première fois que Choguel Kokalla Maiga subissait le boycott des politiques ces derniers temps. le 7 mars déjà, le même scénario s'était produit au CICB quand le premier ministre avait appelé les présidents des partis politiques et regroupements de partis politiques pour un échange autour de divers sujets d'actualité. Affaibli politiquement depuis sa destitution de la présidence du comité stratégique du M5, Choguel Kokalla Maiga tente de rallier une partie de la classe politique à sa cause. Visiblement en vain, pour le moment. Une autre rencontre est annoncée dans les prochains jours. ■ M.K

M5-RFP Deux coordinations régionales se rangent derrière Boubacar Karamoko Traoré

La guerre des clans qui ronge depuis plusieurs semaines le comité stratégique du mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) se poursuit. Alors qu'après avoir décidé de révoquer Choguel Kokalla Maiga de la tête de ce comité stratégique le 5 mars dernier, le camp de l' Imam Oumarou Diarra, semble observer une trêve, c'est autour des mouvements proches du Premier ministre de se mettre au-devant de la scène. Dans une déclaration en date du 13 mars, la coordination régionale du M5-RFP de Gao a indiqué soutenir « sans faille et sans réserve les idéaux prônés par le président du comité stratégique national, Choguel Kokalla Maiga, Premier ministre du Mali et son 1er vice-président, Boubacar Karamoko Traoré ». Une décision prise « à l'issue d'une réunion élargie à toutes ses entités ». Même son de cloche à la coordination du M5-RFP de Kalabancoro, qui dans une déclaration le 17 mars a également réitéré son soutien au 1er vice-président du comité stratégique Boubacar Karamoko Traoré et à son mentor, Choguel Kokalla Maiga, tout en se désolidarisant des membres du comité stratégique pour leur « complot de destitution » . Par ailleurs, après avoir déploré la situation au sein du mouvement, cette coordination a invité l'ensemble des membres du comité stratégique à une « union sacrée autour des autorités de la transition pour relever le défi qui nous engage tous à sauver ce beau pays au bord de l'abime ». ■ M.K

MOHAMED CHERIF **COULIBALY**

« Nous partons sur un plan très ambitieux mais réaliste »

Le mouvement national de la jeunesse Adema-PASJ a effectué le 9 mars 2024 sa rentrée politique, marquant officiellement le démarrage de toutes ses activités sur le plan national pour l'année 2024. Entretien avec Mohamed Cherif Coulibaly, président du bureau national des jeunes du parti.

Propos recueillis par Mohamed Kenouvi

Sous quel signe était placée cette rentrée politique ?
Nous avons placé cette rencontre sous le signe de la remobilisation des troupes. Nous estimons aujourd'hui qu'il est important que nous puissions aller à la base et remobiliser tous nos militants afin de préparer les prochaines échéances électorales qui viendront inéluctablement.

Comment préparez-vous ces futures échéances électorales à venir ?
Nous ne pouvons d'abord que compter sur nos militants. Nous sommes dans un parti bien implanté, présent dans les moindres recoins du pays. Le plus important pour nous d'abord c'est de pouvoir faire en sorte que les structures que nous avons mis en place fonctionnent et soient animées par des militants disposés à toujours servir le parti. Et pour cela la première des préparations, c'est de voir la vivacité de ces structures et apporter des correctives qu'il faut là où il y a des disfonctionnements.

Quel est le plan d'action de votre bureau pour l'année 2024 ?
Cette année nous partons sur un plan très ambitieux mais réaliste qui s'articule autour de 7 points principalement, dont la remobilisation de la base et l'amélioration de la visibilité du parti. Au-delà, nous avons également le volet formation parce que nous sommes conscients du fait qu'il n'y a pas de jeune politique aguerri s'il n'a pas une formation idéologique bien assise. Nous sommes entrain également de nouer des partenariats avec la jeunesse d'autres partis politiques sur le plan africain et international qui se réclament de l'idéologie sociale-démocrate.

Quel bilan faites-vous de vos activités de l'année écoulée ?
Nous avons exécuté le plan établi à 90%. Nous pensons donc que c'est un bilan satisfaisant même s'il faut que nous travaillons d'arrache-pied à faire encore mieux. C'est pourquoi d'ailleurs, l'objectif de cette année est clair. Il s'agit de tout faire pour exécuter les 100% de ce que nous avons mis dans notre plan d'action.

Quel regard portez-vous sur la conduite actuelle de la transition ?
D'un point de vue personnel, je pense qu'il y a des améliorations dans certains domaines notamment sécuritaire mais il faut reconnaitre que plusieurs défis majeurs restent à relever. Aujourd'hui nous traversons une crise énergétique sans précédent. Je pense que la transition a besoin d'une nouvelle dynamique qui ne peut s'enclencher que dans l'inclusivité. ■

DIASPORA ET DÉVELOPPEMENT : MIEUX ORGANISER LA CONTRIBUTION

En prélude au 9ème Congrès panafricain, prévu du 29 octobre au 2 novembre 2024 à Lomé, Bamako a abrité la rencontre régionale de la diaspora africaine et afro descendante, les 14 et 15 mars. L'un des objectifs était d'analyser les contraintes à l'investissement productif de la diaspora, avec pour finalité la mobilisation de ses ressources humaines, matérielles et financières. Alors qu'on observe une augmentation des transferts de fonds, il reste encore à mettre en place un cadre formel pour optimiser la contribution de la diaspora au développement.

Fatoumata MAGUIRAGA

Au Mali, elle se manifeste de façons diverses. Des contributions individuelles ou collectives à travers des investissements sociaux, mais aussi des investissements productifs. Même si des réflexions sont en cours, le cadre formel pour booster ces investissements peine à se concrétiser. Il existe différentes initiatives, suscitées par les principales faîtières, comme le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME) et le Conseil Supérieur des Maliens de la Diaspora (CSDM). S'y ajoutent celles d'autres organisations, dont l'Union des ambassadeurs ou encore Diasporact. Pour cette organisation, il s'agit d'inciter la diaspora à investir en encourageant l'entrepreneuriat et en formant à l'éducation financière, explique son Président, Mahamadou Cissé. Il existe par ailleurs un programme gouvernemental pour la mobilisation des compétences de la diaspora, qui consiste à identifier les compétences dans divers domaines et les pays de résidence des personnes concernées. Un programme en cours et dont le second volet concerne les investissements.

Vue des participants à **la rencontre panafricaine de Bamako**.

Réflexions en cours Entamées il y a 2 ans, les réflexions et les textes de base du dispositif FAIP (Facilité pour l'appui aux investissements productifs) sont terminés, annonce Mamadou Lamine Bane du HCME. Le dispositif pilote doit permettre d'appuyer les investisseurs maliens de la diaspora avec un budget initial de 10 milliards de francs CFA. Il doit être doté par l'apport de l'État, des membres de la diaspora et des partenaires. Pour son exécution, 4 projets de Partenariats Publics Privés et plusieurs autres sont prévus. Il existe également le projet SFI - Banque mondiale qui consiste à faire appel à ceux qui peuvent investir à partir d'un minimum de 1 million de dollars. Le répertoire de ceux qui ont souhaité s'inscrire a enregistré 80 personnes prêtes à le faire. Malheureusement, cela n'a pas encore vu le jour à cause des difficultés que le Mali connaît. Mais l'organisation continue à soutenir ceux qui ont des difficultés dans leur parcours entrepreneurial et administratif, conclut M. Bane. ■

Transferts de Fonds de la diaspora africaine

2010 : ***37 milliards de dollars***

2021 : ***95,6 milliards de dollars***

EN BREF

GOOGLE CONDAMNÉ À UNE AMENDE DE 250 MILLIONS D'EUROS

L'Autorité française de la concurrence a condamné Google au paiement d'une amende de 250 millions d'euros (soit environ 163 milliards en CFA) pour non-respect de ses engagements en matière de droits voisins. « L'Autorité sanctionne Google à 250 millions d'euros pour non-respect de 4 de ses 7 engagements pris en 2022 et de son engagement de coopération avec le mandataire. Cette décision est la 4ème rendue par l'ADLC sur ce dossier en 4 ans », rappelle le communiqué de l'instance. Étendus par une directive européenne aux plateformes numériques, les droits voisins permet aux journaux, magazines ou agences de presse de se faire rémunérer lorsque leurs contenus sont réutilisés sur Internet par des géants comme Google ou Facebook. Google avait déjà écopé d'une amende similaire et été condamné au paiement de 500 millions d'euros en juillet 2021. La société n'était pas parvenue à négocier avec les éditeurs et agences de presse. Malgré une certaine réticence, le géant américain avait fini par accepter le principe et signé des accords avec notamment l'Alliance pour la presse d'informations générales, regroupant près de 300 titres, et un syndicat d'éditeurs de presse magazine regroupant 80 éditeurs et 400 titres. ■ **F.M**

Gaz et services Air Liquide va céder ses activités dans 12 pays africains

Dans un communiqué publié le 14 mars 2024, la société annonce qu'elle va céder les activités du groupe dans 12 pays africains : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Congo, Cameroun, Gabon, Ghana, Madagascar, Mali, République Démocratique du Congo, Sénégal et Togo. Le leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé maintient sa présence dans 9 pays du continent. Ces cessions représentent un chiffre d'affaires d'environ 39 milliards de francs CFA, soit moins de 10% de son chiffre d'affaires en Afrique. Elles sont au profit de la société Adenia Partners Ltd, un fonds d'investissement qui promet d'investir environ 19 milliards de francs CFA pour accélérer le développement de ses activités. Air Liquide Mali a été créé en 1966 et est au service d'environ 300 clients. Il évolue dans plusieurs secteurs dont les mines, le pétrole et le gaz, l'agroalimentaire, les constructions, la santé, etc. Elle opère sur quatre sites, avec 1 usine d'acétylène et 9 usines d'oxygène. « Avec 1 600 collaborateurs dans la région et 700 millions d'euros (environ 460 milliards en CFA) investis sur les trois dernières années, Air Liquide est un acteur majeur des gaz médicaux et industriels en Afrique, où il continue à saisir les opportunités de développement, notamment dans les domaines de la transition énergétique, de l'hydrogène et de la santé ». Air Liquide est présent dans 72 pays avec 67 800 collaborateurs et 4 millions de clients et patients. ■ **F.M**

DONNÉES ÉCONOMIQUES DE LA ZONE UEMOA (2023)

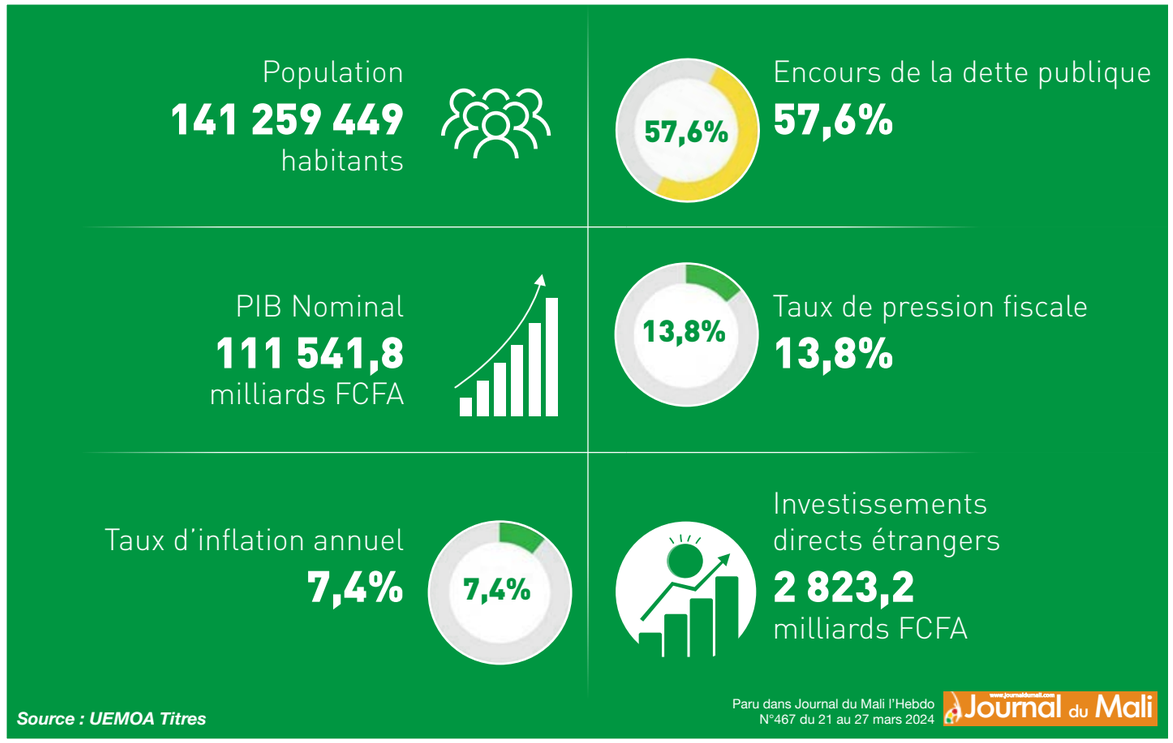

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION : DES RECOMMANDATIONS À CONCRÉTISER

Le Président de la Transition a officiellement reçu le 12 mars 2024 le rapport des États généraux de l'Éducation, tenus au plan national du 16 au 19 janvier dernier. Cette remise marque le début de la phase de concrétisation des différentes recommandations issues de ces assises, dont l'objectif était de définir des orientations précises pour la refondation du système éducatif, en harmonie avec les valeurs culturelles, économiques et environnementales du Mali.

Mohamed KENOUVI

Le Président de la Transition recevant les conclusions des **états généraux sur l'éducation.**

221 recommandations stratégiques et 59 recommandations opérationnelles. C'est ce qui ressort des conclusions de ces assises autour de l'Éducation. Dans les recommandations stratégiques, « annonciatrices d'un changement radical de paradigme », selon le ministre de l'Éducation nationale, Amadou Sy Savané, aucun secteur éducatif n'est laissé pour compte, de l'éducation préscolaire et spéciale à la problématique des écoles fermées. Concernant l'enseignement supérieur, il est recommandé, entre autres, d'investir dans la modernisation des infrastructures de recherche, d'impliquer activement les enseignants-chercheurs dans la formulation des politiques éducatives, de mettre en place un mécanisme permanent de dialogue et de gestion du budget alloué à l'enseignement supérieur ou encore de planifier et d'orienter les bourses vers les domaines des sciences. Pour ce qui est des recommandations opérationnelles, les participants aux assises préconisent de règlementer l'utilisation des enseignants de l'État par les écoles privées, de mettre en place des mécanismes pour renforcer le contrôle des établissements privés afin d'assurer leur conformité aux normes éducatives et de confier les classes du premier cycle de l'enseignement fondamental aux enseignants les plus expérimentés. L'ensemble des recommandations est assorti de neuf piliers principaux, à savoir l'éducation du citoyen aux valeurs culturelles et aux savoirs endogènes, l'éducation inclusive sur toute l'étendue du territoire national, la professionnalisation des formations à tous les niveaux du système éducatif et dans toutes les formes d'éducation, la promotion des langues officielles dans tout le système éducatif, le développement de curricula centrés sur les valeurs et savoirs endogènes, les langues officielles, les sciences et technologies à tous les niveaux du système, la formation et gestion des enseignants et des formateurs, la recherche scientifique au service du développement social, économique, artistique, culturel et environnemental, le schéma institutionnel systémique et le financement souverain.

> ***Presque tous les maux dont souffre notre système éducatif ont été diagnostiqués et des recommandations pertinentes ont été faites.***

Appliquer les remèdes Si plusieurs acteurs de l'Éducation sont unanimes concernant l'importance des États généraux de l'Éducation et les recommandations qui en sont issues, certains attendent un début de mise en œuvre pour se convaincre d'une volonté réelle de changement. C'est le cas de Modibo Maïga, enseignant du second cycle. « Au Mali, on organise souvent des assises et les conclusions sont mises dans les placards. Il y a des recommandations à court terme qui doivent être mises en œuvre immédiatement et sur les deux prochaines années. Nous attendons de voir ce qu'il en sera », argue-t-il, même s'il salue la tenue des assises. « Presque tous les maux dont souffre notre système éducatif ont été diagnostiqués et des recommandations pertinentes ont été faites. Maintenant, il faut appliquer les remèdes à la lettre. Le plus dur commence maintenant et il faudra un suivi régulier pour évaluer la mise en œuvre », poursuit M. Maïga.

Comme pour rassurer et effacer les doutes des acteurs du secteur éducatif quant à la concrétisation des différentes recommandations issues de ces États généraux, le Président de la Transition a promis que l'État s'investirait dans leur mise en œuvre diligente et efficace, dans l'intérêt du Mali et des générations futures. « Les différentes orientations constituent désormais une feuille de route, tracée de manière consensuelle, pour la refondation de notre système éducatif. Cette feuille de route est riche et nous engage collectivement », a souligné le Colonel Assimi Goïta lors de la réception du rapport final. ■

EN BREF

FRANCOPHONIE : UN AVENIR INCERTAIN DE LA LANGUE FRANÇAISE AU MALI ?

Selon le rapport 2022 de la francophonie, 321 millions de personnes dans le monde sont francophones mais la langue française recule sur le continent européen ainsi que dans les organisations internationales au profit de l'Anglais. Au Mali également, en plus de la suspension du pays de l'organisation internationale de la francophonie depuis le 25 aout 2020, la nouvelle constitution, promulguée le 22 juillet 2023 a relégué la langue française en langue de travail au lieu de langue officielle. Autant de facteurs qui font planer le spectre d'un avenir incertain de la langue de Molière dans le pays. « La langue française au Mali ne se porte pas très bien comme les français le souhaiteraient. Surtout avec la constitution qui la relayé en langue de travail et l'importance accordée aux différentes langues nationales comme langues officielles, je crois que le français ira de mal en mal», craint Dr. Kamory Tangara, chef de département Langues et Lettres à l'ENSUP. Placée sous le thème « créer, innover entreprendre en français, l'édition 2024 de la journée mondiale de la francophonie, célébrée chaque 20 mars, vise à voir l'effervescence de la créativité francophone dans tous les domaines culturel, économique, technologique et sociétale selon la présidence française. La France a lancé à l'occasion un festival de la francophonie qui va durer plus de 6 mois jusqu'au sommet de la francophonie qu'elle organise le 4 octobre prochain. Un 19ème sommet de l'organisation, qui ne verra pas la participation du Mali. ■ **M.K**

Donnez votre avis sur Journal du Mali

ISRAËL - HAMAS : DIFFICILE TRÊVE

Des bombardements ont encore eu lieu le 18 mars 2024 dans la bande de Gaza, alors que le Premier ministre israélien insiste sur la nécessité d'en finir avec le Hamas, restant sourd aux appels du Secrétaire d'État américain, qui a entamé une tournée de négociations. La situation humanitaire, déjà catastrophique, ne s'améliore guère en ce mois de Ramadan.

Fatoumata MAGUIRAGA

A Gaza, la distribution de l'aide sous restrictions.

Environ 14 morts dans la ville de Rafah, c'est le bilan de cette nouvelle nuit de bombardements. Toute la bande de Gaza en enregistre. Plus de 1,1 million de Gazaouis sont confrontés à une faim catastrophique, proche de la famine, selon l'ONU. La totalité de la population de Gaza subit une insécurité alimentaire grave, selon Washington également. Et c'est la première fois qu'une population entière est ainsi classée, a reconnu le Secrétaire d'État américain Antony Blinken, qui devait se rendre en Arabie Saoudite le 20 mars et en Égypte le 21 mars.

Des restrictions continuelles Environ 200 tonnes d'aide humanitaire ont pu être acheminées vendredi dernier ont affirmé les humanitaires, qui précisent qu'aucune date n'a encore été fixée pour le départ d'un deuxième bateau. L'opération israélienne lancée contre l'hôpital Al Chifa de Gaza dénote d'une volonté de saboter le processus de négociation actuel en vue d'une trêve, a dénoncé le chef du Hamas, Ismaïl Haniyeh. L'armée israélienne a annoncé avoir tué « 50 terroristes » et arrêté environ 180 suspects dans l'hôpital, qui abrite aussi des civils. Même si des espoirs subsistent pour l'obtention de la trêve, la catastrophe humanitaire s'intensifie. « Nous avons accepté un retrait partiel de la bande de Gaza avant tout échange et un retrait total après la première étape », a affirmé un responsable du Hamas. Avec des discussions qui pourraient s'étendre sur plusieurs jours, il a annoncé un arrêt total des opérations militaires durant la première étape. Dans le même temps, la situation humanitaire se dégrade dans le nord du territoire, où Israël a imposé un blocus depuis le début du conflit et où elle contrôle l'entrée de l'aide humanitaire, qui arrive principalement par l'Égypte. Une aide largement insuffisante face aux besoins d'une population estimée à 300 000 habitants, selon l'ONU.

Gaza est devenu « un cimetière à ciel ouvert », a déploré le chef de la diplomatie européenne, avant d'indiquer que la famine guettait les habitants de la ville, dont environ 50% vivent une situation alimentaire inquiétante. ■

Gambie Vers la fin de l'interdiction de l'excision ?

Adoptée en 2015, la loi criminalisant les mutilations génitales féminines en Gambie est en débat. Les députés ont voté le 18 mars une loi visant à lever l'interdiction. Le texte, renvoyé devant une commission parlementaire avant le vote final, suscite la polémique. Pour les défenseurs des droits gambiens, le vote de cette loi pourrait être un fâcheux précédent pour les droits de la femme, alors que les défenseurs du nouveau texte se félicitent. Sur les députés présents, 42 ont voté pour le projet de loi mettant fin à l'interdiction des mutilations féminines et 4 ont voté contre sur les 58 que compte l'Assemblée nationale gambienne. « Le projet de loi vise à préserver les principes religieux et à sauvegarder les normes et valeurs culturelles », a déclaré le député Almameh Gibba, précisant que l'interdiction de l'excision était une violation du droit des citoyens à pratiquer leur religion et leur culture. En face, les organisations qui militent pour la fin de la pratique crient leur colère. « Les autorités ne doivent pas se concentrer sur l'obligation religieuse et ignorer le mal et la douleur », indique Jaha Dukureh, fondatrice de Safe Hands for Girls, qui estime que les MGF doivent prendre « fin avec notre génération ». ■ **F.M**

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

RUSSIE : VLADIMIR POUTINE RÉÉLU À 87,28%

Le Président de la Fédération de Russie a été réélu à l'issue de la présidentielle organisée du 15 au 17 mars 2024. Selon l'agence officielle russe Tass, le taux de participation est de 73,33%. Le résultat, sans surprise, permet au Président russe d'entamer son 5ème mandat. Cette réélection intervient dans un contexte particulier, marqué par la crise en Ukraine et une présence accrue de la Russie en Afrique. Réagissant à sa réélection, Vladimir Poutine a affirmé que la Russie atteindrait tous ses objectifs. « Personne ne réussit ni ne réussira à nous faire peur », a-t-il martelé. En face de lui, il y avait 3 candidats, en l'absence de son principal opposant, Alexeï Navalny, mort en détention le 16 février 2024. Vladimir Poutine a assuré la présidence par intérim en 1999, après la démission de Boris Eltsine, et été élu pour la première fois en 2000. ■ **F.M**

AIGLES : APRÈS LA CAN, LE GRAND CHAMBOULEMENT

Le Mali affronte la Mauritanie ce 22 mars et le Nigéria le 26 mars au Maroc. Pour ces deux rencontres amicales, qui entrent dans le cadre de la fenêtre internationale FIFA, le sélectionneur national Éric Sékou Chelle a largement remodelé son groupe de joueurs.

MOHAMED KENOUVI

Eric Sékou Chelle, selectionneur des Aigles.

9 joueurs convoqués pour la première fois, 12 joueurs présents à la dernière CAN laissés sur le carreau et 4 qui font leur retour dans le nid des Aigles. La première liste post-CAN d'Éric Sékou Chelle, publiée le 15 mars, redistribue tout simplement les cartes au sein de l'équipe nationale. Si les cadors du groupe, notamment le Capitaine Hamari Traoré, Amadou Haïdara, Diadié Samasséko, Boubacar Kouyaté, Falaye Sacko ou encore Djigui Diarra sont bien présents, ce n'est pas le cas d'autres habitués de la sélection, à l'instar d'Adama Traoré Noss, Yves Bissouma, Sékou Koita et Moussa Doumbia. Par ailleurs, El Bilal Touré, Mamadou Samassa, Daouda Guindo et le jeune Ibrahim Diarra font leur retour dans le nid.

Du sang neuf Parmi les nouveaux arrivants, un gardien de but (Bourama Koné du Yeleen Olympique), 3 défenseurs (Modibo Sagnan de Montpelier, Cheick Oumar Konaté de Clermont Foot et Abdoulaye Diaby de Saint Gall), 3 milieux de terrain (Mamadou Maiga de Nizhny en Russie, Mamadou Doumbia d'Antwerp, Mamadou Diambou de Salzbourg) et 2 attaquants (Mamadou Doumbia, qui vient de rejoindre Watford, et Moussa Sylla de Pau FC). Pour justifier le choix de ces « nouveaux Aigles », le sélectionneur national évoque un besoin de sang neuf dans le groupe après l'aventure ivoirienne. « Je ne suis pas en phase de test. Nous avons un groupe qui est touché psychologiquement. Le but est de ramener de la fraîcheur physique et mentale dans ce groupe et de préparer les échéances à venir », a expliqué Éric Sékou Chelle lors d'une conférence de presse le 16 mars 2024. « Il y a une ossature qui a été gardée et qui est très compétitive. L'idée, c'était d'ajouter de nouveaux éléments qui puissent apporter de la fraîcheur physique et surtout leur qualité technique », a-t-il poursuivi.

Pour le technicien, les deux matchs amicaux en vue serviront d'occasions pour intégrer les nouveaux venus à son système de jeu avant les prochains rendez-vous des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, en juin prochain. ■

Real Madrid Fin de saison pour Thibault Courtois

Coup dur pour Thibault Courtois et le Real Madrid. Touché gravement au mois d'août 2023, avec une rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche, le portier récupérait progressivement de sa blessure, au point d'avoir repris l'entraînement collectif le 21 février dernier. Mais le club madrilène a annoncé le mardi 19 mars que son dernier rempart avait rechuté durant un entraînement. « Après les tests effectués aujourd'hui sur notre joueur Thibaut Courtois, il a été diagnostiqué une déchirure du ménisque interne du genou droit. La blessure est survenue lors de la séance d'entraînement d'aujourd'hui », précise le communiqué. Même si le joueur de 31 ans doit encore passer des tests afin de déterminer plus précisément la gravité de cette blessure, c'est une absence supplémentaire de deux mois qui se profile pour lui selon plusieurs médias espagnols. Conséquence, il est contraint de faire une croix sur l'Euro 2024. ■ **M.K**

CARTONS DE LA SEMAINE

Antoine Kombouaré est de retour au FC Nantes. C'était pressenti depuis plusieurs jours et le club a officialisé l'information le 19 mars. Le Kanak succède à Jocelyn Gourvennec sur le banc et va tenter de sauver le FC Nantes d'une éventuelle relégation, alors que le club ne possède que 2 points d'avance sur Metz et 5 sur Clermont, la lanterne rouge.

Les supporters de Trabzonspor ont envahi le terrain dimanche après le coup de sifflet final du match entre Trabzonspor et Fenerbahçe pour en découdre avec les joueurs stambouliotes, qui célébraient leur victoire (2-3) dans le rond central. Des images d'une gravité rare, à peine plus de trois mois après le passage à tabac d'un arbitre par le président du club d'Ankaragücü.

TIDJI FÔ DAMÉ : LE CONTE, FACTEUR DE TRANSMISSION CULTURELLE

À Tombouctou a débuté le 15 mars la 4ème édition de la traditionnelle Tidji fô damé (La nuit du conte). Une initiative de la troupe théâtrale locale Sababou Bangou qui vise à « perpétuer la culture tombouctienne » à travers des contes, des chants traditionnels, du slam…

ALY ASMANE ASCOFARÉ

Tombouctou renoue avec ses traditions.

Dans la Cité des 333 Saints, Ramadan rime avec jeûne et prière, mais aussi avec activités culturelles. Chaque année, durant tout le mois sacré des Musulmans, est organisé l'événement Tidji fô damé. Il est une création de Sababou Bangou, une association locale à vocation culturelle qui se donne comme objectif le vivre ensemble, à travers la mise en œuvre d'activités théâtrales et de sensibilisation sur des thématiques de cohésion sociale et de développement. « Spécifiquement, l'association veut être un cadre idéal permettant aux jeunes de la région de s'informer, de se former et de sensibiliser pour un changement de comportement positif et un développement humain durable », explique Ibrahim Dicko, Secrétaire général de Sababou Bangou. C'est dans cet élan que la troupe a lancé le 15 mars dernier la 4ème édition de l'activité, sur le thème « Conte, un mode de transmission de nos valeurs culturelles ». Le lancement officiel a eu lieu dans le quartier de Badjindé, avec un programme riche et varié mêlant contes, poésies, danses et chants traditionnels liés au Ramadan. Il se poursuivra jusqu'au 7 avril, avec au menu des activités dans tous les autres quartiers de Tombouctou. « Tidji fo damé, ce sont des séances populaires de contes et légendes dans les quartiers de la ville de Tombouctou à l'intention d'un public jeune. Nous faisons appel à des personnes ressources (conteurs) désignées dans le quartier même pour animer ces séances. Avec leur aide, la troupe organise des activités durant toutes les nuits du Ramadan dans les 8 quartiers de Tombouctou, à raison de 2 quartiers par semaine) », fait savoir Hameye Mahamane Touré, Président de l'Association culturelle Sababou Bangou.

Selon lui, Tjidi fo damé vise à consolider les valeurs et principes moraux de la société tombouctienne, à contribuer au renforcement de la cohésion sociale entre les populations de la ville et à exhorter les jeunes « à adopter des comportements favorisant le vivre ensemble ».

En outre, Tjidi fo damé est aussi devenu un moyen pour les populations de la ville de Tombouctou « de se procurer de la joie et de resserrer leurs liens ». Oubliant ainsi, le temps d'une soirée, les affres du terrorisme auxquelles elles font face depuis 2012. ■

People 223

INFO PEOPLE

KATE MIDDLETON : LE SECRET AUTOUR DE SA MALADIE

Une enquête a été ouverte ce 20 mars contre un personnel de la clinique où a été soignée la princesse de Galles qui aurait tenté d'avoir accès à son dossier sans autorisation. « Une faille de sécurité majeure et incroyablement préjudiciable à l'hôpital, compte tenu de sa réputation irréprochable dans le traitement des membres de la famille royale », a indiqué un responsable de la clinique. Depuis l'annonce de son hospitalisation et de son opération le 17 janvier 2024, le secret était jusque là bien gardé, y compris du couple Harry et Meghan Markle qui aurait été tenu éloigné des détails de l'hospitalisation de la princesse de Galles. ■

YVES BISSOUMA: POLÉMIQUE AUTOUR D'UNE NON-SELECTION

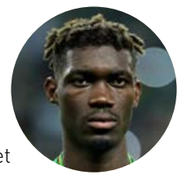

Depuis le 15 mars et la publication par le sélectionneur des Aigles de sa liste et la non sélection de 12 des joueurs présents à la CAN en Côte d'Ivoire, celle d'Yves Bissouma ne finit pas de créer la polémique. Le joueur a exprimé sa frustration en se désabonnant de la chaîne Instagram de la FEMAFOOT et en supprimant toutes les photos le représentant avec le maillot national. Une réaction diversement appréciée. Pour certains analystes, le choix de l'entraîneur de ne pas le solliciter, malgré ses qualités, révèle des non-dits, notamment des tensions entre lui et le sélectionneur, entretenues par certains responsables qui profitent de ses largesses. ■

www.journaldumali.com
Journal du Mali L'hebdo

Directeur de publication : Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée : Aurélie DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef : Boubacar Sidiki HAÏDARA

Secrétaire de rédaction : Ramata DIAOURÉ

Rédaction : Boubacar Sidiki HAÏDARA - Mohamed KENOUVI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com

Emprunt obligataire par appel public à l'épargne
"ETAT DU MALI 6,50% 2024-2034"

L'INVESTISSEMENT QUI ASSURE LE FUTUR

SOUSCRIPTION DU **14 AU 29 MARS 2024**

MONTANT	DURÉE	DIFFÉRÉ DE
80 MILLIARDS FCFA	**10** ans	**3** ans

ÉMETTEUR | CHEF DE FILE | CO-CHEF DE FILE

SYNDICAT DE PLACEMENT : AFRICABOURSE • AFRICAINE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION • BIBE FINANCE & SECURITIES • SGI-BENIN • UNITED CAPITAL FOR AFRICA • CORIS BOURSE • SBIF • BOA CAPITAL SECURITIES • AFRICAINE DE BOURSE • NSIA FINANCE • ATLANTIQUE FINANCE • BICI-BOURSE • BNI FINANCE • EDC INVESTMENT CORPORATION • HUDSON & CIE • PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT • SOGEBOURSE • BRIDGE SECURITIES • BSIC CAPITAL • MAC AFRICAN SGI • SIRUS CAPITAL • SGI MALI • SGI NIGER • ABCO BOURSE • CGF BOURSE • EVEREST FINANCE • IMPAXIS SECURITIES • FINANCE GESTION ET INTERMEDIATION (FGI) • MATHA SECURITIES • SGI ORAGROUP SECURITIES

Cette opération a été enregistrée par l'AMF-UMOA sous le numéro EE/24-09 du 11 mars 2024.